



Assessorat de l'Education  
et de la Culture  
Assessorato Istruzione  
e Cultura

Mesdames et Messieurs les Dirigeants des  
institutions scolaires de l'école primaire de la  
Région (y compris les écoles agréées)

**TRANSMISSION PAR PEC**

Aoste / Aosta, 23 février 2017  
Réf. N./prot. N. 3277/ss

Mesdames et Messieurs les Dirigeants des  
institutions scolaires de l'école secondaire du  
premier et du deuxième degré de la Région (y  
compris les écoles agréées)

**Objet : « Centre de ressources pour la didactique des langues » – Initiatives pour la « Journée internationale de la francophonie 2017 » - Association franco-québécoise Sème.**

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que le Gouvernement régional, par sa délibération n. 126 du 10 février 2017, a approuvé l'organisation d'initiatives à l'intention des élèves et des enseignants des écoles de tous les niveaux scolaires de la Région, à l'occasion de la « Journée internationale de la francophonie 2017 ».

Les élèves de l'école secondaire du premier degré et des deux premières années du secondaire du second degré sont invités à participer au spectacle « *Souffle* » de l'Association franco-québécoise *Sème* qui aura lieu au Théâtre Splendor (80, rue Festaz – Aoste), vendredi 24 mars 2017, de 10h15 à 12h30 (spectacle + discussion/conférence).

Les Productions *Sème* sont un collectif de créations et aussi une Association franco-québécoise qui utilisent l'art, les médias et la sphère publique pour embellir, émouvoir, éveiller, nourrir, aider, transformer, bref ... semer !

Après *Terre de l'aube*, Martin Ferron s'associe au dessinateur sur sable David Myriam pour son nouveau spectacle original. *Souffle* (c'est son nom) vous partage quelques-unes de ses musiques, histoires, poésies et idées. Cette œuvre pour tous, belle, touchante et stimulante pour les oreilles, les yeux, la tête et le cœur est soutenue notamment par la Commission européenne (Fest'Phonie – L'écho des cultures francophones). *Souffle* est un voyage qui a puisé sa source dans les cultures de la francophonie et les sagesses de l'humanité (philosophies, spiritualités, science humaines, éthiques contemporaines, droits humains, dialogue interconvictionnel, environnement).

---

Assessorato Istruzione e Cultura  
Assessorat de l'Education et de la Culture

Il Dirigente Tecnico  
Le Dirigeant Technique

11100 Aoste (Ao)  
250, rue Saint Martin de Corléans  
téléphone +39 0165 275872  
télécopie +39 0165 275888

11100 Aosta (Ao)  
via Saint Martin de Corléans, 250  
telefono +39 0165 275872  
telefax +39 0165 275888

istruzione@pec.regione.vda.it  
istruzione@regione.vda.it  
g.vernetto@regione.vda.it  
www.regione.vda.it  
C.F. 80002270074



Les enseignants qui souhaitent participer avec leurs classes sont invitées à remplir le bulletin d'inscription en annexe (annexe 1) et à l'envoyer par courrier électronique certifié (istruzione@pec.regione.vda.it), **avant le mercredi 8 mars 2017, à 17h** (délai de rigueur).

L'Administration régionale prendra en charge les frais de transport pour les classes des écoles hors d'Aoste.

Parallèlement au spectacle *Souffle*, la troupe de l'Association *Sème* propose un atelier de formation sur les techniques d'animation d'un spectacle multimédia, pour les enseignants de musique, arts et français de l'école primaire et secondaire du premier degré, qui se déroulera à l'institution scolaire « Saint-Roch » - 19, Rue d'Ivrea -, à Aoste, vendredi 24 mars 2017, de 14h30 à 17h00.

Les enseignants qui souhaitent participer à cette formation sont priés de s'inscrire en ligne à l'adresse <https://goo.gl/forms/CFspZ5WjRCaoNEx11>, et d'envoyer, par la suite, leur bulletin d'inscription au Bureau de Soutien à l'autonomie scolaire, par courrier électronique certifié (istruzione@pec.regione.vda.it), avant le **lundi 13 mars 2017, à 12 heures** (délai de rigueur).

En considération de la méthodologie active de la formation, le nombre de places est limité à 30 inscrits. L'inscription en ligne faisant foi, aucune confirmation de la participation ne sera envoyée.

La participation des enseignants à la formation est prévue aux termes de l'art. 64, alinéa 3, de la Convention collective nationale de travail (CCNL) pour la période 2006/2009, concernant les dispositions relatives aux initiatives de formation.

Je vous adresse, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

LE SURINTENDANT DES ECOLES  
Fabrizio Gentile  
document signé électroniquement



Annexe 1)

Ref. N.

Date,

Surintendance des Ecoles  
Bureau du Soutien à l'autonomie scolaire  
250, Rue de Saint-Martin de Corléans  
11100 Aoste

**BULLETIN D'ADHÉSION**

Centre de ressources pour la didactique des langues

*Initiatives pour la « Journée internationale de la francophonie 2017 »*

**Spectacle SOUFFLE**

*Association franco-québécoise Sème.*

**Vendredi 24 mars 2017, de 10h15 à 12h30**

Etablissement scolaire: .....

Classe de : .....

Nombre des élèves : .....

Enseignant/s accompagnateur/s: .....

Date,

Signature du chef d'établissement

\_\_\_\_\_

Merci de bien vouloir envoyer votre bulletin d'inscription par courrier électronique certifié (istruzione@pec.regione.vda.it), avant le mercredi 8 mars 2017, à 17h, délai de rigueur.

Traitement des données personnelles – Informations

Au sens de l'art. 13 du décret législatif n° 196 du 30 juin 2003, l'Administration régionale s'engage à utiliser les données personnelles communiquées et, éventuellement, à les traiter par voie informatique exclusivement dans le cadre de la procédure aux fins de laquelle elles sont fournies. Tout refus éventuel de fournir lesdites données pourrait empêcher la participation au cours en question. L'intéressé-e a la faculté d'exercer les droits que lui garantissent les art. 7 et 8 dudit décret législatif. Titulaire des données : Région autonome Vallée d'Aoste (1, place A. Deffeyes – Aoste). Responsable : coordinateur du Département de la surintendance des écoles de l'Assessorat de l'éducation et de la culture